

Charte d'engagement pour l'accessibilité de nos formations

Chez GSConseil, nous nous engageons à favoriser l'accessibilité de nos formations et accompagnements à tous les publics, y compris aux personnes en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'inclusion, d'égalité des chances et d'adaptation des parcours afin de permettre à chacun d'apprendre dans un cadre bienveillant, sécurisant et adapté à ses besoins.

Nos formations étant centrées sur l'humain, nous accordons une attention particulière à l'accueil, à l'écoute et à l'adaptation pédagogique pour les participants.

Article 1 : Accessibilité des outils et modalités de formation

Nous veillons à proposer des outils et modalités pédagogiques accessibles au plus grand nombre.

Nous restons attentifs à la lisibilité des supports, au confort de participation et aux éventuels besoins d'aménagement.

Article 2 : Adaptation des méthodes pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques reposent sur une approche personnalisée et progressive.

Selon les besoins identifiés, des adaptations peuvent être envisagées :

- adaptation du rythme,
- supports pédagogiques aménagés,
- reformulation des consignes,
- temps d'échanges individualisés,
- modalités pédagogiques variées,
- alternance entre apports théoriques et exercices pratiques,
- accompagnement renforcé si nécessaire.

Nous privilégions une pédagogie active, concrète et accessible, permettant à chacun de progresser à son rythme.

Article 3 : Référente handicap

Geneviève Ségura, dirigeante et formatrice de GSConseil, assure la mission de référente handicap.

La référente handicap est chargée :

- d'échanger avec les participants afin d'identifier les besoins spécifiques,
- d'étudier les possibilités d'adaptation,
- de coordonner les éventuels aménagements pédagogiques ou organisationnels,
- d'orienter si besoin vers des partenaires spécialisés.

Article 4 : Collaboration avec des partenaires et ressources spécialisées

GSConseil s'engage à collaborer avec différents partenaires et ressources spécialisés tels l'Agefiph, les Cap emploi, et les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'accompagner au mieux les personnes en situation de handicap et leur garantir l'accompagnement et le soutien adaptés à leurs besoins.

A ce titre, nous sommes inscrits sur la plateforme proposée par la [Ressource Handicap Formation Pays de La Loire](#), permettant d'engager notre centre de formation dans une démarche d'amélioration continue de notre accessibilité.

Chaque situation étant unique, les solutions sont étudiées de manière individualisée.

Article 5 : Sensibilisation et amélioration des pratiques

Dans une démarche d'amélioration continue, GSConseil poursuit une veille régulière sur :

- l'accessibilité des formations,
- les troubles spécifiques des apprentissages,
- les besoins des publics accompagnés,
- les pratiques pédagogiques inclusives,
- les outils favorisant l'accès à la formation.

Cette veille permet d'adapter progressivement les pratiques pédagogiques et les supports proposés.

Article 6 : Démarche d'amélioration continue

Les retours des participants, des partenaires et des commanditaires sont régulièrement analysés afin d'améliorer l'accessibilité et la qualité des accompagnements proposés.

Cette démarche contribue à faire évoluer nos pratiques pédagogiques, organisationnelles et relationnelles dans une logique de qualité et d'inclusion.

Article 7 : Information et contact

Pour toute question ou besoin d'adaptation, vous pouvez contacter la référente handicap à l'adresse suivante :

Geneviève Ségura : genevieveseguraconseil@gmail.com

Chaque demande est étudiée avec attention afin de rechercher les solutions les plus adaptées à la situation du participant.